

Vendredi, 26 avril 1895.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	De Blois,	McCallum,	Pelletier,
Almon,	Desjardins,	McClelan,	Perley,
Angers,	Dever,	McDonald (Cap-Breton),	Poirier,
Armand,	Dobson,	McInnes (Victoria),	Power,
Arsenault,	Ferguson (I.P.-E.),	McKay,	Primrose,
Bellerose,	Guévremont,	McKindsey,	Prowse,
Bernier,	Kaulbach,	McLaren,	Reesor,
Bolduc,	Landry,	McMillan,	Robitaille,
Boucherville, de	Lewin,	Merner,	Sanford,
Boulton,	Lougheed,	Miller,	Scott,
Bowell (sir Mackenzie),	Macdonald (I.P.-E.),	Montplaisir,	Sutherland,
Casgrain,	Macdonald (Victoria),	O'Donohoe,	Vidal,
Clemow,	MacInnes (Burlington),	Ogilvie,	Ward.
Cochrane,	Masson,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Sanford :—De M. P. Davis et autres, de la cité d'Ottawa et d'autres lieux.

Par l'honorable M. Lougheed :—De James G. Howorth et autres, de la cité de Toronto.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De John Kerr, de la ville de Petrolia, et autres, d'autres lieux, demandant l'adoption d'une loi qui les incorpore sous le nom de "Société de Bienfaisance Canadienne."

Du conseil municipal du comté de Norfolk, dans la province d'Ontario, demandant qu'il soit accordé une aide à l'Association d'exposition industrielle de Toronto, pour lui permettre de tenir à Toronto, pendant l'année 1895, une exposition du Dominion ouverte à l'univers.

De A. W. Ogilvie, et autres, de la cité de Montréal, dans la province de Québec et d'autres lieux, demandant l'adoption d'une loi les autorisant à construire une ligne de chemin de fer d'un point à ou près de Saint-Lambert à un point à ou près de Saint-Jean, à construire un pont sur le Saint-Laurent et pour d'autres fins.

De Andrew Allan et autres, de la cité de Montréal et d'autres lieux, demandant l'adoption d'une loi qui les incorpore sous le nom de la Compagnie du chemin de fer de Langenburg et du Sud.

Et de Loop Sewell Odell, de la cité de Québec, dans la province de Québec, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec son épouse, Marie Louise Laurentine Gregory.